

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE N°2024-459
PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET
Marché de fournitures n°2024-23
Notification lot 2 – Acquisition d'une benne ordures ménagères 15m³

La Présidente de Saint-Flour Communauté,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu** le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 1° ;
- Vu** les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 Juillet 2020 et n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;
- Considérant** les besoins des services techniques de Saint-Flour Communauté pour assurer leurs missions ;
- Vu** la consultation des entreprises, sous forme de procédure adaptée, organisée du 24 avril 2024 au 29 mai 2024 12h sur la plateforme Achatpublic.com ;
- Vu** l'avis de la commission des marchés à procédure adaptée du 14 juin 2024 de procéder à une négociation avec les trois entreprises soumissionnaires ;
- Vu** la négociation qui s'est déroulée du 27 juin au 10 juillet 2024 ;
- Vu** l'avis de la commission des marchés à procédure adaptée du 27 aout 2024 ;
- Vu** les propositions des entreprises ;

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver et de signer le marché pour l'acquisition d'une benne ordures ménagères 15m³ avec le fournisseur ci-dessous :

- FAUN ENVRISONNEMENT SAS, 625 rue du Languedoc 07500 GUILHERIND-GRANGES pour un montant de 88 800,00 € HT soit 106 560,00 € TTC ;

Article 2 : De dire que les crédits sont inscrits au budget annexe « Ordures ménagères – Déchetteries » 2024 ;

Article 3 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour.

Article 4 : De dire que tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

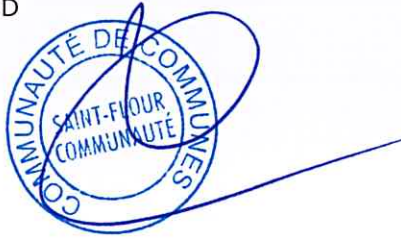
La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application **Télérecours citoyens** accessible à partir du site www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240830-DEC2024-459-AU
Date de télétransmission : 30/08/2024
Date de réception préfecture : 30/08/2024

Fait à Saint-Flour, le 28 aout 2024

La Présidente

Céline CHARRIAUD



Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 30 AOUT 2024

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, **le 30 AOUT 2024**

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240830-DEC2024-459-AU
Date de télétransmission : 30/08/2024
Date de réception préfecture : 30/08/2024

Date : 29/05/2024
Offre n° : O-06941 SAINT-FLOUR
Communauté
Valable jusqu'au : 29/07/2024

FOURNITURE D'UN CHASSIS PORTEUR 19T ET D'UNE BENNE SIMPLE OM 15M3

Lot n°2 : Benne simple 15 m3

POUR SAINT-FLOUR Communauté,

MONTANT UNITAIRE HT.....	88 800,00 €
T.V.A. à 20,00 %.....	17 760,00 €
MONTANT UNITAIRE T.T.C.....	106 560,00 €

Prestations supplémentaires éventuelles demandées dans votre CCTP

<u>Désignation de l'équipement</u>	<u>Prix unitaires HT</u>
PSE 1 - Stage de formation "Utiliser et Entretenir vos BOM" sur 2 journées en notre Usine pour 1 personne (Frais pédagogiques, nuitée de la veille, 2 déjeuners et 1 soirée étape compris - Hors transport)	1 511,00 €
PSE 2 - Prédiposition pour liaison GPS - acquisition données (Prise SUB D25)	2 121,00 €
PSE 3 - Signalétique sur le flanc de la BOM permettant d'afficher des consignes de tri 2 Cadres support publicitaire amovibles en ALUMINIUM 1 760 * 1 200 mm (1 par flanc de caisson)	2 522,00 €

Délai de livraison : QUATORZE (14) SEMAINES à compter de la date de réception du châssis conforme en usine et jusqu'à la livraison du matériel chez le concessionnaire retenu. Sous réserve que votre commande nous parvienne SEPT (7) semaines avant la livraison du châssis (mois d'AOÛT et semaine 52 neutralisés pour congés annuels)

Conditions de livraison : FRANCO DE PORT avec formation du personnel sur place

Conditions de garantie : DEUX (2) ANS pièces, main d'oeuvre et déplacements

Garantie ANTI-CORROSION

(CINQ (5) ANS (60 mois) sur la structure, sous réserve du respect des préconisations du manuel d'entretien, d'utilisation exclusive de pièces d'origine FAUN, dans une limite de 80 000 cycles par an)

Conditions de paiement : TRENTE (30) JOURS

Dossier suivi par :

Laurent Saint André
Responsable régional
Etienne Blaise
Président

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20240830-DEC2024-459-AU
Date de télétransmission : 30/08/2024
Date de réception préfecture : 30/08/2024